EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **27 juin 2014 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt sept juin deux mille quatorze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 20 juin 2014, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Dominique ADENOT, François BARRIÈRE, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Nicolas BONNET, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Isabelle PADOVANI, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Jérôme GODARD à Grégory BERNARD, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Louis COUSTÈS, Fabienne MONTEL à François BARRIÈRE**
Excusé(e)s :	**Anne FAUROT**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Monsieur Christian PORTEFAIX quitte la séance avant le vote du voeu et donne pouvoir à Monsieur Philippe BOHELAY.
Monsieur Jean-Pierre LAVIGNE quitte la séance avant le vote de la question n°9.
Monsieur Alain LAFFONT quitte la séance avant le vote de la question n°12 et donne pouvoir à Monsieur Florent NARANJO.

VOEU

VOEU PRÉSENTÉ PAR LE GROUPE FN - RASSEMBLEMENT BLEU MARINE CONCERNANT LE PROJET DE FUSION DES RÉGIONS PRÉSENTÉ PAR LE GOUVERNEMENT VALLS

C'est avec une certaine précipitation et sans aucunes concertations, que le gouvernement de Manuel Valls vient de proposer une fusion complète des régions les réduisant alors de 22 à 12. Pour certaines régions, comme la basse et la haute Normandie, la fusion est justifiée et relativement simple à élaborer. Cependant, il n'en est pas de même pour l'Auvergne.

Notre région a une identité culturelle forte ainsi que des limites administratives calquées sur notre histoire.

Il ne faut pas se tromper sur les intentions réelles. Sous un prétexte fallacieux se trouve en réalité une volonté politique de la commission Européenne, de se désengager du versement des fonds européens pour le développement économique aux régions françaises: Limousin, Lorraine, Auvergne, Picardie... En quelque sorte, les régions pauvres vont miraculeusement fusionner avec des régions riches, ce qui, par effet mécanique, supprimera l'éligibilité au FEDER.

L'Auvergne, 15ème région sur 22 au classement du PIB par habitant, verra mathématiquement sa position améliorée et nous nous retrouverons alors classés au deuxième rang des régions les plus riches de France. Il n'en demeure pas moins que notre territoire rural dans lequel j'inclus bien évidemment la petite métropole clermontoise restera un territoire oublié et désertique.

Il est néanmoins possible de créer cette grande région Massif central, une région atypique, hors des modèles économiques existants et concurrentiels, une région Massif central dont la métropole clermontoise serait en relation étroite avec ses territoires ruraux.

Pour recueillir un vote positif de votre assemblée, nous nous garderons d'en faire une question politique liée à un éventuel redécoupage électoral défavorable à notre mouvement.

Chers collègues, je vous demande solennellement de ne pas être dupes sur les intentions du gouvernement. Vous le savez comme moi, cette réforme sera d'aucun effet sur la réduction du nombre de fonctionnaires territoriaux, c'est en réalité une réforme structurelle voulue par la commission européenne, c'est pour cela, que je vous demanderai, de bien vouloir, au delà de nos clivages politiques, voter ce vœu contre ce projet de réforme qui ne dit pas son nom et ainsi montrer aux technocrates bruxellois et à leurs exécutants français, que nous ne sommes pas crédules.

DELIBERATION

Le vœu mis aux voix est rejeté à la majorité et converti en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 8 juillet 2014

Le Maire,

Olivier BIANCHI